

**COMITE TECHNIQUE
REUNION DU 03 OCTOBRE 2022**

POLE TRAVAIL : ENTREPRISES ET EMPLOI

**PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA
TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE REGIONALE**

RAPPORT POUR AVIS

1- Contexte et enjeux du Pôle

La situation des entreprises régionales a été très fortement perturbée ces dernières années, par une succession d'événements auxquels elles n'étaient pas toujours parfaitement préparées, voire qui relevaient d'une certaine imprévisibilité.

Passée la crise des gilets jaunes, après le Brexit, puis la pandémie de Covid-19, dans un contexte de changement climatique, la nouvelle donne macro-économique liée à la guerre en Ukraine vient changer radicalement les paramètres de la vie des affaires. Si ces crises ont des natures différentes, elles ont en commun d'opérer une accélération des tendances déjà esquissées précédemment : volatilité de l'environnement des affaires, évolution des aspirations sociétales, sécurisation des approvisionnements et optimisation des ressources, frugalité sur le plan énergétique et réduction de l'empreinte carbone, digitalisation des process, internationalisation des marchés et concurrence accrue au niveau européen et mondial, adaptation des métiers et attractivité des emplois ...

Indépendamment de ce nouveau contexte économique, le projet de mandat précise la nécessité de mieux appréhender quelques questions-clés dans l'action régionale. Le projet d'administration prévoit d'adopter une lecture stratégique des enjeux et de déployer une vision d'avenir, l'administration étant appelée à préparer les grandes transitions dans un esprit de conquête.

S'agissant de la cible « entreprises », il est recommandé de les accompagner dans les transitions en cours, en leur apportant un service accessible et lisible.

Pour atteindre ces objectifs, la Région doit assumer sa fonction d'ensemblier, en coordonnant son action avec celles des partenaires institutionnels.

Pour opérer ces différentes orientations, liées au nouveau contexte économique et au projet de mandat, le Pôle Soutien au Travail a évolué (outre son nom, devenu Pôle Travail : entreprises et emploi). En son sein, sous la bannière commune « Hauts-de-France Entreprises » 3 directions sont réunies (direction de l'emploi, direction des entreprises, direction de la transformation de l'économie régionale) dont les interactions doivent être fortes, dans l'optique d'apporter une offre de service globale aux entreprises.

Dans ce cadre, la direction de la transformation de l'économie régionale, créée à partir de moyens issus de la direction des partenariats économiques, de l'artisanat et de la pêche (DPEAP), de la direction de l'innovation et de la performance industrielle (DIPI) et de la direction de la troisième révolution industrielle (DTRI), a vocation à piloter les stratégies régionales concourant à la transformation des différents secteurs économiques importants pour notre territoire : secteurs traditionnels dans lesquels la région a une position d'excellence, secteurs nouveaux, à enjeux, compte-tenu de leur importance dans le cadre des transitions en cours.

Pour ces différents secteurs économiques, la transformation doit aboutir à une plus grande résilience des entreprises, à travers la diffusion des leviers actuels de compétitivité : économie circulaire, économie de la fonctionnalité, capacité d'innovation garantissant la performance

économique, elles-mêmes conditionnant durablement le potentiel concurrentiel des entreprises dans le cadre de marchés ouverts au niveau international. Cette transformation s'inscrit dans plusieurs orientations déjà tracées par le Conseil régional (feuille de route rev 3, stratégie de mobilisation des Fonds européens pour le développement régional FEDER, avec la Stratégie de spécialisation intelligente) ou à venir (Schéma Régional de Développement Economique pour l'Innovation et l'Internationalisation). Enfin, cette direction a également comme objectif de mobiliser un maximum de moyens financiers nationaux et européens au service des projets régionaux.

2- Méthode de concertation

Le processus de réorganisation a fait l'objet d'une consultation large avec les agents, depuis plusieurs mois.

Un premier séminaire propre à la DPEAP, s'est tenu le 28/04/2022. A l'issue, il a été convenu de lancer plusieurs groupes de travail thématiques visant à mieux appréhender qui-fait-quoi à l'échelle de plusieurs directions, et d'identifier les marges de progrès qu'une nouvelle organisation pourrait apporter. Parmi ces thèmes : TPE, filières, emploi, territoires, international, pêche et aquaculture, SAF. Ces réunions se sont tenues courant mai.

Ces réunions ont mobilisé l'ensemble des collaborateurs des directions du Pôle Travail : Entreprises et Emploi, à leur convenance.

A l'issue de ces réunions, dont les enseignements ont été tirés en comité de direction du pôle (22/06/2022), il a été convenu d'entamer un nouveau cycle de concertation, ouvrant la perspective d'un changement de périmètre des directions.

Concernant la DPEAP, il a été proposé que :

- Le service Entrepreneuriat et développement territorial (EDT) soit, à l'avenir, adossé à la direction des entreprises, préfigurée à partir des moyens humains de la Direction de l'appui aux entreprises (DAEn) ;
- ses autres moyens soient regroupés avec d'autres, provenant de la direction de l'innovation et de la performance industrielle (DIPI), voire pour partie (service économie circulaire) de la direction de la troisième révolution industrielle (DTRI).

Sur ces bases, de nouvelles réunions de travail ont été engagées, avec les services concernés.

Un nouveau séminaire, le 1er juillet, a été consacré aux agents de la DPEAP, de la DIPI et du service « économie circulaire » de la DTRI pour faire état du projet au niveau du pôle Entreprise Emploi et de la partition entre les différentes directions de l'Agence « Hauts-de-France Entreprises ». Il a permis de mobiliser largement les agents sur les premières hypothèses de travail (quel sens pour cette direction, quelle place par rapport aux autres directions).

Un autre séminaire s'est tenu le 13 juillet, avec les agents (DPEAP, DIPI et DTRI) concernés par le périmètre de cette nouvelle direction. Ce séminaire a permis d'affiner les hypothèses d'organisation, en précisant l'objectif et le rôle des différents services, avant la période de congé estivale.

Des réunions avec les services ont été mises en place, pour répondre à la demande des agents, comme le 19 juillet pour le service économie circulaire.

Enfin, il convient de noter également que le process général de réorganisation de l'institution était évoqué, en tant que de besoin, lors des comités de direction hebdomadaires de la DPEAP, dont un compte rendu est envoyé à tous les agents de la direction.

Un dernier séminaire, en présence des organisations syndicales, s'est tenu le 5 septembre 2022. Le schéma d'organisation de la direction de la transformation de l'économie régionale y a été présenté, ainsi que les moyens RH affectés à chaque entité de travail.

3- Proposition d'organisation de la direction de la transformation de l'économie régionale

La direction de la transformation de l'économie régionale mobilise 70 agents (auxquels s'ajoutent 4 contrats de projet liés à la mise en œuvre des crédits FEDER React-EU)

Elle se compose de :

- Une cellule d'appui transversal
- Un service administratif et financier
- Un département des filières d'excellence, lui-même composé de deux services :
 - o Service mutations industrielles et environnementales
 - o Service bio-économie et alimentation
- Un service Industrilab
- Un service d'appui à l'export

La cellule d'appui transversal est amenée à appuyer la direction et les équipes pour suivre la programmation des financements régionaux et européens, ou superviser quelques sujets emblématiques : suivi du Contrat de Plan Etat / Région, stratégie de spécialisation intelligente, actualité et perspectives en matière d'Appel à projets nationaux/européens, projets territoriaux, nouvelle relation de partenariat entre la Région et les territoires pour garantir la promotion de foncier à vocation économique, en regard avec les opportunités d'investissement endogènes et exogènes. Par ailleurs, au regard de la complexité de l'environnement des entreprises, la cellule sera également en charge d'opérer des analyses prospectives et d'anticiper les enjeux de la transformation des modèles. Le suivi de la feuille de route économie circulaire sera également assuré à ce niveau.

La cellule d'appui comprend :

- 2 conseillers techniques,
- 2 chargés de mission,
- 1 assistant administratif.

Le service administratif et financier a pour mission d'assurer le traitement du processus d'engagement (délégation, conventionnement...) et de mandatement pour l'ensemble des dossiers de la direction de la transformation de l'économie régionale. Ce service n'est pas concerné, au niveau des moyens et de l'organisation, par la modification de l'organisation du Pôle et de la Direction.

Le SAF est composé de :

- 1 chef de service,
- 1 cadre administratif et financier,
- 4 gestionnaires administratifs et financiers,
- 1 assistant administratif.

Le département des filières d'excellence a pour mission d'animer la politique régionale de mobilisation et de soutien aux filières d'excellence et aux filières émergentes, dans une perspective de mutation, d'adaptation aux enjeux actuels, de développement de l'activité et de l'emploi. Ce faisant, il contribue à diffuser les nouveaux référentiels de la performance industrielle, qui ne peuvent plus être circonscrits à la réduction des coûts de production, de maîtrise des process (délais, qualité ..), mais qui doivent maintenant largement faire place aux paramètres de l'efficacité énergétique et la modération des consommations de ressources (eau, matières..), à l'innovation (nouveaux produits, nouveaux process basés sur l'économie circulaire). Ce Département visera à mobiliser des fonds nationaux et européens pour soutenir ces projets.

De plus, le département doit conduire le chantier de rationalisation de l'écosystème d'appui aux entreprises. Cet écosystème se compose actuellement des pôles de compétitivité, des pôles d'excellence et clusters, des centres techniques, des incubateurs-accélérateurs, etc.. La rationalisation évoquée vise à permettre aux entreprises de disposer d'une meilleure perception des soutiens et de l'accompagnement dont elles peuvent bénéficier, pour accélérer leurs projets.

Les équipes de ce département auront à rebâtir une relation de partenariat globale avec ces structures financées historiquement par la Région. A la fois, elles devront garantir que l'ensemble des « briques » de services attendues par les entrepreneurs et les entreprises (incubation accélération, innovation, développement export, rencontre BtoB, ...), ou celles qu'il convient de faire monter en puissance (nouveau référentiel de la performance industrielle, économie circulaire, économie de la fonctionnalité, optimisation des consommations de matières) sont effectivement proposées ; mais également elles devront favoriser une structuration de cet écosystème (relations entre HDFid et ces structures, relations de ces structures entre elles, au sein d'un même environnement sectoriel) la plus efficace possible du point de vue du chef d'entreprise : plus de simplicité d'accès aux services, de qualité des prestations d'accompagnement, de nombre d'entreprises touchées, d'effet levier sur les mutations ainsi provoquées dans les entreprises.

Le département est animé par :

- 1 responsable de département,
- 1 gestionnaire administratif,
- 1 poste d'assistant administratif.

Le département compte en son sein deux services, chacun dédié à des secteurs d'activité économique différents, donc adressant des réseaux de partenaires également spécifiques. Le choix de ces secteurs prioritaires est cohérent avec les orientations déjà tracées par le Conseil régional (feuille de route rev 3, Stratégie de spécialisation intelligente portée par la direction).

Le service Mutations industrielles et environnementales comprend en son sein 3 cellules :

Le service est animé par :

- 1 responsable de service
- 2 gestionnaires administratifs

La cellule « accélération de la transformation » a particulièrement en charge de diffuser au sein des écosystèmes, les outils permettant aux entreprises d'opérer leur transition, vers une performance économique plus durable.

Les domaines d'expertise relèvent de l'économie circulaire, des technologies numériques, et plus globalement de l'industrie du futur. Ces domaines peuvent être évolutifs, au gré des innovations technologiques ou de ce qui constitue des démarches pionnières en matière de développement économique.

La cellule pilote notamment la mise en œuvre des plans Cyber et Robotique, la feuille de route des Industries Culturelles et Créatives, le partenariat avec Cap industrie la mise en œuvre de la feuille de route Economie circulaire, des plans Cyber et Robotique, la feuille de route des ICC, le partenariat avec Cap Industrie

La cellule est composée de :

- 4 responsables de projet,
- 4 postes de chargé de mission.

La cellule « Transports et mobilités durables » couvre les filières automobile, ferroviaire, aéronautique, logistique. Ces différents secteurs sont fortement impactés par les nouvelles réglementations visant à réduire l'émission de gaz à effets de serre, ou par les attentes des

consommateurs. Jusque-là, les approches étaient relativement segmentées, d'un secteur à l'autre. Les crises actuelles témoignent de la nécessité d'aborder de façon plus globale la question du transport et de la logistique. D'importantes évolutions sont déjà à l'œuvre, par exemple dans le domaine de la voiture électrique. Des démarches-projets sont déjà enclenchées à ce sujet.

Compte-tenu de la densité de l'écosystème concerné et des enjeux autour de l'électromobilité, la cellule devra s'impliquer activement pour que les chaînes de valeur présentes en Hauts-de-France sur ces sujets, puissent être transformées dans le cadre d'une mobilisation positive des entreprises concernées.

La cellule est composée de :

- 4 responsables de projet
- 1 chargé de mission.

La cellule « économie des ressources » couvre le champ de secteurs industriels recourant aux processus de transformation : textile, plasturgie, mécanique-métallurgie, bois, énergie... Ceci recouvre essentiellement des matières ne relevant pas de la bio-économie (qui bénéficie d'un service dédié).

Compte-tenu des problématiques actuelles de raréfaction des ressources, cette cellule devra être particulièrement mobilisée sur les enjeux de l'économie circulaire.

Force est de constater que les partenaires actuels de la Région qui se mobilisent auprès des entreprises n'ont pas encore suffisamment intégré dans leur offre de service les expertises que ces nouveaux enjeux requièrent. L'action régionale devra concourir à accélérer le changement de paradigme qui est en train de s'opérer sur ces questions.

La cellule est composée de :

- 3 responsables de projet
- 2 chargés de mission.

Le service Bio-économie et Alimentation recouvre plusieurs domaines d'intervention de la Région : agro-alimentaire, halieutique (pêches maritimes et aquaculture), bio-économie. Ceux-ci étaient antérieurement appréhendés dans des organisations différentes, ou éclatées. Le premier objectif de cette organisation est de concentrer des moyens d'actions, sur un registre (la bio-économie, de façon générale) qui fait partie des domaines d'excellence des Hauts-de-France.

Ainsi, grâce aux moyens mutualisés, il s'agit de garantir une mise en œuvre plus efficiente :

- Du Master plan Bio-économie
- De la feuille de route de l'agroalimentaire (avec l'appui du « Hub Agro »)
- Du plan d'action régional pour la pêche et l'aquaculture tel qu'il résulte des états régionaux de la pêche (Juin 2022).

Le service comprend :

- 1 responsable de service,
- 2 responsables de projet,
- 3 chargés de mission,
- 1 assistant administratif.

Le service comprend par ailleurs un secteur FEAMPA qui est mobilisé spécifiquement sur la mise en œuvre de la convention-cadre entre la Région et l'Etat (DGAMPA) dédié au déploiement des mesures régionales du FEAMPA.

Ce secteur FEAMPA comprend :

- 1 responsable de secteur,
- 1 chargé de mission,
- 1 cadre administratif et financier,

- 3 gestionnaires de fonds européens,
- 1 poste d'assistant administratif.

Compte-tenu de l'expérience du FEAMP, et de l'audit qui avait été réalisé sur la capacité du service à faire face au plan de charges inhérent à la fonction d'organisme intermédiaire de fonds européens, une attention particulière sera assurée pour adapter les moyens humains (en particulier en nombre de postes de gestionnaire) aux réalités des besoins liés au démarrage de la programmation FEAMPA.

Le **service Industrilab** recoupe les équipes assurant la gestion et l'animation du site Industrilab, dont la Région Hauts-de-France est maître d'ouvrage.

Ce lieu est un centre technique dédié aux innovations industrielles, au cœur du complexe industriel dédié à l'aéronautique, à Méaulte (80).

Une réflexion est en cours pour adapter l'offre de service et le fonctionnement du site. Cette réflexion, qui mobilise des industriels, se conduit en y associant les équipes. Des scénarii d'évolution seront précisés d'ici la fin d'année 2022. En fonction de leur nature, les organisations syndicales seront consultées.

Le service Industrilab comprend :

- 1 responsable de service,
- 2 chargés de mission,
- 1 technicien Maintenance,
- 1 assistant administratif,
- 2 agents d'accueil,
- 1 agent technique de bâtiment.

Le **service d'appui à l'export** est celui qui contribue à ce que les PME régionales s'engagent davantage dans la recherche de nouveaux marchés à l'étranger. Il s'appuie sur certains conventionnements spécifiques avec des opérateurs spécialisés en matière d'internationalisation des entreprises. Il s'inscrit également dans les nouvelles orientations politiques institutionnelles, qui visent à :

- Mieux articuler ce volet spécifique de l'accompagnement des entreprises avec l'action plus classique d'appui aux entreprises (en particulier, à travers les nombreux contacts établis par la Direction des entreprises)
- Articuler davantage cette action avec les initiatives prises par la Région en matière de diplomatie économique
- Favoriser une approche globale et intégrée de l'action régionale en matière d'internationalisation de notre économie, ce que ce soit dans la promotion de notre territoire et de ses écosystèmes auprès des investisseurs étrangers (« Invest »), ou dans la capacité de la Région et de ses partenaires à favoriser l'accès de nos entreprises à des marchés en dehors de nos frontières (« Trade », Appui à l'export).

Le service d'appui à l'export est composé de :

- 1 responsable de service,
- 6 chargés de mission,
- 1 assistant administratif.

4- Projection sur la mise en œuvre post CT

Les modifications d'organisation suscitées par la création de la nouvelle direction ne sont pas neutres. De fait, la création d'une culture commune aux différentes équipes issues des 3 anciennes directions (DPEAP, DIPI, DTRI) nécessite une mobilisation et une planification qui doivent s'inscrire dans le court et moyen terme.

Sans attendre la mise en œuvre effective de cette réorganisation, quelques initiatives ont déjà été mises en œuvre :

- Tenue hebdomadaire d'un comité de direction de préfiguration, regroupant des cadres issus des 3 précédentes directions
- Réunions de travail informelles entre les équipes, pour réfléchir et proposer de nouveaux cadres d'intervention liés à l'adoption prochaine du SRDEII, ou pour anticiper le déploiement prochain de chantiers importants (réagencement de l'écosystème d'appui aux entreprises, lancement du fonds de transition juste, lancement du PIA4, nouveaux projets régionaux en faveur de la bioéconomie ou de la filière halieutique, nouvelle convention FRATRI...).

La mise en œuvre officielle de cette nouvelle direction donnera prochainement lieu à la tenue d'un séminaire réunissant l'ensemble des agents, ouvert également à d'autres parties prenantes (responsables d'autres directions du Pôle, voire HDFid, etc).

Au-delà, le comité de direction hebdomadaire sera le lieu d'échanges pour superviser la réalité du fonctionnement des collectifs de travail, tel qu'il avait été mis en perspective dans la séquence de réflexion et de concertation. Des ajustements seraient proposés, s'ils s'avéraient nécessaires, pour garantir la continuité de l'action régionale, ou la qualité de vie au travail des agents concernés.

Enfin, il est envisagé de poursuivre les séquences de type « causerie du jeudi » : réunion mensuelle en visio, d'1 heure, de 9H à 10H, où sont exposés des sujets spécifiques, dans une optique de partage d'information transversale et de création d'une culture commune.

**DIRECTION DES PARTENARIATS
ECONOMIQUES, DE L'ARTISANAT
ET DE LA PECHE**

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A) (Manager Intermédiaire)
Transféré direction de la transformation

1 Cadre administratif et financier (A)
Transféré direction de la transformation

4 Gestionnaires administratifs/ves et financiers/ères (B)
Transféré direction de la transformation

1 Assistante administrative (B) (Assistent administratif et/ou financier)
Transféré DRESS

1 Directeur (A)
(Manager de direction)
Transféré direction de la transformation

1 Directeur adjoint (A)
(Manager de direction)
Transféré direction de la transformation

1 Chargé de mission (A)
Transféré direction de la transformation

1 Assistante de direction (B)
Transféré direction de la transformation

1 Agent d'administration ©
Transféré direction de la transformation

HAUTS-DE-France
ORGANIGRAMME SOURCE DU 09/05/2022

Supports postes permanents : 65

Pour info, contrats de projet : 3

**SERVICE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES
ENTREPRISES ET ATTRACTIVITES**

1 Responsable de service (A) (Manager Intermédiaire)
Transféré direction de la transformation

7 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés direction de la transformation

2 Assistantes administratives (B)
(Assistent administratif et/ou financier)
Transférés direction de la transformation

**SERVICE PECHE MARITIME ET
AQUACULTURE**

1 Responsable de service (A)
(Manager Intermédiaire)
Transféré direction de la transformation

3 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés direction de la transformation
Dont 1 reconfin en responsable de secteur

4 Gestionnaires des fonds européens (B)
Transférés direction de la transformation
Dont 1 reconfin en Cadre administratif et financier

1 Assistante administrative (B)
(Assistent administratif et/ou financier)
Transféré direction de la transformation

SERVICE ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

1 Responsable de service (A) (Manager Intermédiaire)
Transféré Direction des entreprises

1 Responsable de service adjointe (A) (Manager Intermédiaire)
Transféré Direction des entreprises

1 Assistante administrative (B) (Assistent administratif et/ou financier)
Transféré Direction des entreprises
Pour information, contrat de projet :

1 Chargé de mission REACT EU (A-CP) Transféré Direction des entreprises

Secteur territoires

3 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés Direction des entreprises

Secteur starter booster

2 Responsable de projet (A)
Transférés Direction des entreprises
Dont 1 reconfin en responsable de service

4 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés Direction des entreprises

4 Gestionnaires administratifs (B)
Transférés Direction des entreprises

1 Agent d'administration ©
Transféré Direction des entreprises

Secteur Artisanat

2 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés Direction des entreprises
1 Assistante administrative (B)
Transféré direction de la transformation

1 Gestionnaire administrative (B)
Transféré pôle travail

Secteur Digitalisation des TPE

1 Chargé de mission (A)
Transféré Direction des entreprises

SERVICE FILIERES STRATEGIQUES

1 Responsable de service (A)
(Manager Intermédiaire)
Transféré direction de la transformation

1 Gestionnaire administrative et financière (B)
Transféré direction de la transformation

1 Agent d'administration ©
Transféré direction de la transformation

5 Responsables de projet (A)
Transférés direction de la transformation

4 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés direction de la transformation

Pour information, contrat de projet :
2 Chargé de mission REACT EU (A-CP)
Transférés direction de la transformation

Direction Troisième Révolution Industrielle

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 30/04/2021

Supports postes permanents : 48

Pour info, contrats de projet : 3

Cellule support

3 Responsables de projet (A)

1 Directeur/trice (A) (Manager de direction)
1 Directeur/trice adjoint/e (A) (Manager de direction)
1 Conseiller/e technique (A)
1 Chargé/e/ de mission (A)
1 Assistante de direction (B)
1 Gestionnaire administrative et financière (B)

Pour information, contrats de projet :
1 Chargé de mission REACT'EU (B-CP)

SERVICE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)
4 Responsables de projet (A)
2 Chargé/e/s de mission (A)
1 Gestionnaires administratif/ve/s (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)
1 Assistante administrative (B) (Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)
1 Gestionnaires administratif/ve/s (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)
6 Responsables de projet (A)
4 Chargé/e/s de mission (A)
Pour information, contrats de projet :
1 Chargé de mission REACT'EU (B-CP)

SERVICE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)
2 Gestionnaires administratif/ve/s (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)
6 Responsables de projets (A)
2 Chargé/e/s de mission (A)
Pour information, contrats de projet :
1 Chargé de mission REACT'EU (B-CP)
L'ensemble du service économie circulaire est transféré à la direction de la transformation de l'économie régionale

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)
1 Cadre administratif/ve et financier/ère (A)
5 Gestionnaires administratifs/ves et financier/ères (B)

**DIRECTION DE L'INNOVATION
ET DE LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE**

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 06/07/
2020

Supports postes permanents : 17

[Pour info, contrat de projet : 1](#)

1 Directeur/rice (A) (Manager de Direction)
Transféré direction de la transformation

1 Directeur/rice adjoint (A) (Manager de Direction)
Transféré direction de la transformation

1 Assistant/e de direction (B)
Transféré direction des entreprises

**Cellule projet transverse industrie du futur
et plan robotique**

1 Responsable de de projet (A)
Transféré direction des entreprises

1 Chargé/e de mission (A)
Transféré direction de la transformation

Service Innovation

2 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés direction de la transformation

2 Responsables de projet (A)
Transférés direction de la transformation

[Pour information, contrat de projet :](#)
1 Chargé de mission REACT EU (A-CP)
Transféré direction de la transformation

Service Performance industrielle – Industrilab

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)
Transféré direction de la transformation

2 Chargé/e/s de mission (A)
Transférés direction de la transformation

1 Technicien de maintenance (B)
Transféré direction de la transformation

1 Assistant/e administrative (B)
(Assistant administratif et/ou financier)
Transféré direction de la transformation

2 Agents d'accueil (C)
Transférés direction de la transformation

1 Agent technique du bâtiment (C)
Transféré direction de la transformation

**DIRECTION DE LA TRANSFORMATION
DE L'ECONOMIE REGIONALE**

1 Directeur (A)
(Manager de direction)

1 Directeur adjoint (A)
(Manager de direction)

1 Assistante de direction (B)

1 Agent d'administration (C)

HAUTS-DE-France
ORGANIGRAMME CIBLE
CT DU 03/10/2022

Supports postes permanents : 70

Pour info. contrats de projet : 4

DEPARTEMENT DES FILIERES D'EXCELLENCE

1 Responsable de département (A)
(Manager de direction)

1 Gestionnaire administrative (B)

1 Assistante administrative (C)

CELLULE D'APPUI TRANSVERSAL

2 conseillers techniques (A)

2 Chargés de mission (A)

1 Assistante administrative (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A) (Manager Intermédiaire)

1 Cadre administratif et financier (A)

4 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

1 Assistante administrative (B) (Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE MUTATIONS INDUSTRIELLES ET ENVIRONNEMENTALES

1 Responsable de service (A) (Manager Intermédiaire)

2 Gestionnaires administratifs (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

Cellule accélération de la transformation

4 Responsables de projet (A)

4 Chargés de mission (A)

Cellule transport et mobilités durables

4 Responsables de projet (A)

1 Chargés de mission (A)

Cellule économie des ressources

3 Responsables de projet (A)

2 Chargés de mission (A)

SERVICE BIO ECONOMIE ET ALIMENTATION

1 Responsable de service (A)
(Manager Intermédiaire)

2 Responsables de projet (A)

3 Chargés de mission (A)

1 Assistante administrative (B)

SECTEUR FEAMPA

1 Responsable de secteur (A)
(Manager de proximité)

1 Chargés de mission (A)

1 Cadre administratif et financier (A)

3 Gestionnaires des fonds européens (B)

1 Assistante administrative (B)

INDUSTRIEL

1 Responsable de service (A)
(Manager Intermédiaire)

2 Chargés de mission (A)

1 Technicien de maintenance (B)

1 Assistante administrative (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

2 Agents d'accueil (C)

1 Agent technique du bâtiment (C)

SERVICE APPUI A L'EXPORT

1 Responsable de service (A) (Manager Intermédiaire)

6 Chargés de mission (A)

1 Assistante administrative (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

Pour information, contrat de projet:

4 Chargés de mission REACT EU (A-CP)